TBS GROSSISTE CHAUFFAGE & SANITAIRE

FORMULAIRE DE DÉCLARATION
DE DÉGAT TRANSPORT (VICE CACHÉ)

Cher client, chère cliente,

Vous nous avez déclaré un **dégat transport**, que nous devons traiter au plus vite, selon la **législation en vigueur**.
Veuillez remplir totalement et précisement ce **formulaire**, afin que le dommage soit déclaré au transporteur, et respectivement aux assurances.

Numéro client	Date
Interlocuteur	
Adresse e-mail	
N° d'article	Quantité
Description de l'article	
Numéro de la commande	-VA
N° du colis défectueux	

Une déclaration de dommage au transporteur n'est recevable que si tous les documents sont envoyés dans les 3 jours ouvrés suivant la date de livraison.

Passé ce délai, aucune déclaration ne sera traitée!

Description précise du dommage:

- ☐ Le dommage a été constaté en présence du chauffeur et mentionné sur le bordereau de réception
- ☐ Le dommage est visible de l'extérieur
- ☐ L'emballage est abimé
- ☐ La marchandise a été déplacée après constatation du dommage (par ex. sur chantier)

Quelle est exactement la nature du dommage et ou se trouve-t-il?
(par ex. la vasque est fissurée, le miroir est brisé en bas à gauche,etc...)

Photos obligatoires:

Photos de l'emballage

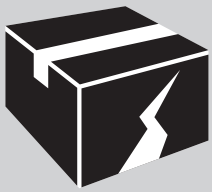

Photos de l'article endommagé

Photo de l'étiquette de transport

Autres remarques:

Remplissez le formulaire complétement et faites le nous parvenir avec les photos demandées, le plus rapidement possible (voir délai légal ci-dessus).
Si des informations manquent, votre demande ne sera pas traitée.

Expéditeur: (Cachet de l'entreprise)

Signature:

Envoi par poste, e-mail ou fax:

TBS FRANCE EURL
Parc d'activité de La Grange Barbier
11 rue de Bordebure
37250 Sorigny | France
www.tbs-international.fr

de France 02 47 54 22 23
de l'étranger +33(0) 2 47 54 22 23
vente@tbs-international.fr